» travail assidu & proportionné au degré » de force & de vigueur qu'on reconnoîtra » dans chacun d'eux. Cette habitude du tra- » vail sera pour eux-mêmes un avantage » inexprimable : non-seulement ils seront » mieux traités dans la Maison, mais, ce » qui est infiniment plus essentiel, ils se » mettront par-là à même de reparoître » avec honneur dans la société dont l'oisi- » veté les avoit exclus, comme membres » inutiles, déshonorants & infiniment à » charge ; enfin l'Etat retrouvera des hom- » mes qui paroissoient perdus pour lui, & » dont il ne connoissoit l'existence que par » les maux qu'ils lui avoient causés.

» Cette idée générale, en présentant la » nécessité indispensable qu'il y a d'occu- » per les Mendiants, annonce en même » temps que *cette partie est susceptible de beau- » coup de détails, & qu'il devra y avoir né- » cessairement plusieurs genres de travaux re- » lativement à la distinction des sexes, des » âges, des tempéraments, des forces & des » dispositions particulieres.*

» C'est sur tout cela que les Administra- » teurs attendent & esperent *des avis & des » conseils* : ils ont déja envoyé des Mémoi- » res dans différentes Villes du Royaume ; » mais peuvent-ils trouver des guides plus » éclairés & plus sûrs que leurs propres » Concitoyens, vrais patriotes, également » distingués par leur intelligence dans le » Commerce & dans les Arts, & par leur » zele dans le service des Hôpitaux ?

» *On prie ceux qui voudront bien communi- » quer leurs idées de s'attacher par préférence » aux genres de travaux dont les préparatifs » & le méchanisme seront les plus simples, les » moins dispendieux & les plus généralement à » la portée de tous les âges & de tous les » états* ».

Cette invitation n'a point eu d'effet : cependant quelques autres Hôpitaux généraux, quelques-unes même des personnes que le Gouvernement a chargées de veiller les Mendiants renfermés dans les dépôts du Roi, établis pour chaque Généralité, viennent de demander à l'Administration de l'Hôpital général de Lyon ses procédés & ses vues sur cet objet important d'économie politique.

Dans ces circonstances, les Administrateurs de l'Hôpital général de Lyon croient pouvoir, sans se compromettre, recourir au procédé employé par les Académies littéraires, par les Sociétés économiques, par des Particuliers même, & ils se proposent l'examen de la question suivante :

Quelle est la maniere la plus simple, la plus sûre, la plus avantageuse, & s'il est possible, la plus uniforme, d'occuper les Pauvres renfermés dans les Hôpitaux, notamment les Mendiants ?

Ceux qui voudront bien s'occuper de cette question intéressante, & communiquer à l'administration leurs idées, sont priés de ne pas perdre de vue les observations suivantes.

1°. Par Pauvres renfermés, en entend les Enfants, les Infirmes, les Vieillards & les Mendiants.

L'Administration de l'Hôpital général de Lyon, écartant les anciens préjugés qui resserroient la population dans les Villes, fait élever à la campagne tous les Enfants, & ne leur permet pas de revenir à la Ville, encore moins dans l'Hôpital, sous prétexte d'entrer en apprentissage : elle va plus loin. Pour engager le Paysan à garder les Enfants & à les établir dans son village, elle donne chaque année des habillemens & des gages plus ou moins forts, suivant l'âge & les circonstances. Elle donne enfin 30 l. de gratification au Paysan, lorsqu'il a eu soin de l'Enfant jusqu'à l'âge de dix-huit ans, & à plus forte raison lorsqu'il l'a marié : de-là il résulte que les Enfants ne peuvent être dans l'Hôpital que par entrepôt, jusqu'à ce qu'ils aient été placés à la campagne.

L'Administration ne conserve que les Pauvres véritablement infirmes & incapables d'être placés ailleurs.

Elle ne reçoit qu'un nombre déterminé de Vieillards des deux Sexes.

Le Roi ayant donné des ordres pour arrêter les Mendiants & les placer dans des dépôts, l'Hôpital général de Lyon, ainsi que tous ceux du Royaume, n'est chargé que des Mendiants citadins, qui sont renfermés dans un Bâtiment appellé Bicêtre, où les deux sexes sont séparés.

D'après cette notion générale, il s'agit d'examiner quel genre de travail convient le mieux à ces quatre especes de Pauvres, ou à chacune séparément ; & l'on sent de quelle importance il est de fixer ses idées pour les Hôpitaux généraux, pour les dé-

pôts du Roi, pour l'abolition de la mendicité.

2°. On ne peut pas mettre entre les mains de ces Pauvres des matieres fragiles ou délicates, encore moins des outils dangereux entre les mains des Mendiants.

On voudroit bien n'être pas obligé de faire des avances, encore moins des ſpéculations; & ne ſeroit-il pas convenable de n'entreprendre aucun genre de Manufacture qui pût faire concurrence avec celles des Citoyens?

3°. On occupe actuellement les Pauvres de quatre manieres. Ils tricotent des Bas de laine; ils dévident la Soie, ils la moulinent: il y a une Manufacture de Bas & Bonnets de laine.

4°. On avoit eſſayé de faire moudre du bled dans l'Hôpital, & de faire tourner la roue par les Mendiants; mais, ſoit que le moulin fût mal conſtruit, ſoit plutôt que les moulins à bras d'hommes ou à chevaux ſoient toujours inférieurs aux moulins à eau & à vent, il y avoit quatre pour cent de plus de déchet; la farine étoit mauvaiſe & s'échauffoit beaucoup plus facilement.

On avoit encore eſſayé d'employer les Mendiants à ſcier le marbre: cet établiſſement eſt tombé faute d'ouvrage.

On avoit établi au Fauxbourg de la Quarantaine une Manufacture de dentelles de ſoie, appellées *Blondes*. Ce travail ſédentaire & l'attitude dans laquelle il met continuellement les jeunes Ouvrieres qu'on employoit, nuiſant à leur ſanté, on a été forcé de les retirer, après avoir vérifié, ſous les yeux des Médecins & Chirurgiens du Roi, qu'elles tomboient dans le maraſme.

L'Adminiſtration eſſaie encore l'établiſſement d'une Fabrique de plâtre, dans laquelle elle emploiera les Mendiants, juſqu'à ce qu'on veuille bien lui communiquer des vues plus ſimples & plus utiles.

1°. Les Mémoires qu'on voudra bien lui envoyer, pourront être compoſés en latin ou en françois, au choix de l'Auteur.

2°. Chaque Mémoire ſera accompagné d'une deviſe à la fin, & l'Auteur aura la précaution d'y joindre un billet cacheté, qui renfermera ſon nom, & dont le deſſus portera encore la même deviſe du Mémoire. On n'ouvrira que les billets des Auteurs qui auront remporté les prix, & les billets de tous les autres ſeront brûlés ſans être décachetés.

3°. Les Auteurs des Mémoires les plus ſolides & les plus utiles ſeront remerciés par l'Adminiſtration, & priés de recevoir, comme un foible témoignage de ſa reconnoiſſance, le premier, une Médaille d'or ou une ſomme de 500 liv. tournois, à ſon choix; les deux autres, chacun une Médaille d'argent.

4°. Ces trois Mémoires ſeront imprimés avec un extrait des bonnes idées qui ſeront renfermées dans les autres. On laiſſe au choix des Auteurs à décider ſi leur nom doit y paroître ou être ſupprimé: un mot d'avis de leur part ſervira de regle.

5°. Il eſt inutile d'obſerver que les Adminiſtrateurs s'interdiſent la faculté de concourir, ni d'ajouter que la dépenſe de ce petit établiſſement ſe fait entierement à leurs frais. Accoutumés au plus exact ſcrupule & à de plus grands ſacrifices, ils ſeront bien dédommagés ſi cet eſſai a quelque ſuccès, & s'il peut encourager à rechercher encore, par la même voie, l'éclairciſſement de tant de queſtions d'économie politique ſur leſquelles on n'eſt pas d'accord.

6°. Les Mémoires ſeront adreſſés, francs de port, avant le premier Décembre 1769, *à M. Prost de Royer, Ecuyer, Avocat au Parlement, Adminiſtrateur de l'Hôpital général, à Lyon* (a).

MÉMOIRE

Sur l'Etabliſſement d'une Aſſociation Citoyenne, *ou d'une Caiſſe économique des épargnes des Citoyens. Par M. D. N. E.*

On a toujours répété, avec raiſon, que l'aiſance *étoit la mere de l'oiſiveté*, & que le manque d'occupation *étoit l'origine de l'inſolence*; mais on a fait connoître en même temps que *l'aiſance modérée*, telle qu'il eſt

(a) *Nous avons cru devoir donner ce Programme en entier; perſuadés que d'autres Villes du Royaume pourront en tirer un grand avantage pour leurs pauvres: cet objet eſt trop intéreſſant, pour ne pas occuper tous les bons Citoyens.*

ou bien d'un Etat policé de la définir, donnoit de l'émulation pour le travail, & devenoit la baſe de la population; qu'une peuplade aiſée contribuoit à la proſpérité d'un pays, ainſi qu'à la gloire du Prince, & que les Sujets étoient heureux.

Sans aiſance en effet il n'y a point de culture, point de Manufacture; & comme il ne ſe trouve aucune production naturelle ni artificielle, il n'y a plus de Commerce; le Laboureur & les Artiſans ne peuvent plus ſupporter la dureté de leur condition, ni le poids des impôts. Pour ſortir d'un état ſi triſte, l'un s'adonne au libertinage ou s'expatrie, l'autre ſe porte à la mendicité vagabonde ou au brigandage & aux vices qui en réſultent; on en connoît les ſuites funeſtes.

Il n'eſt cependant pas impoſſible de rémédier à ces maux, auxquels il ſeroit plus facile d'obvier que de les reprimer lorſqu'ils ſont arrivés.

La claſſe des Pauvres en général eſt au moins compoſée de la moitié des Citoyens; les Laboureurs, les autres Artiſans ou Ouvriers, les Soldats & les Domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe en font le plus grand nombre, & le fruit de leurs travaux ne peut leur procurer ce bien être qui leur convient, s'ils n'accumulent les épargnes qu'ils ont pu faire pendant leur jeuneſſe, s'ils ne trouvent des perſonnes inſtruites, qui ſe chargent de les faire valoir, & s'ils n'ont la certitude d'un profit réel, en leur confiant leurs intérêts; mais malheureuſement toutes ces facilités leur manquent.

S'il ſe préſente des Aſſociations de Commerce, de Finance, ou d'autres entrepriſes dans leſquelles ils pourroient placer utilement leurs fonds, les reconnoiſſances d'intérêts ou les actions ne ſont pas d'une valeur proportionnée à leurs facultés. Quand même un Artiſan auroit envie d'engager pluſieurs de ſes ſemblables à ſe joindre à lui, pour prendre un intérêt, il faut qu'il raſſemble un trop grand nombre de perſonnes pour l'obtenir; s'il parvient à trouver des Aſſociés, il s'éleve communément entr'eux des conteſtations qui le font repentir ſouvent de ſon zele & de ſa témérité.

La claſſe des riches n'eſt pas aſſujettie à ces inconvéniens & à ces abus; leurs facultés les met à portée de ſaiſir toutes les occaſions de profiter des avantages que l'indigence refuſe aux pauvres. Cette derniere claſſe d'hommes, à qui l'aiſance eſt autant néceſſaire, à proportion gardée, qu'aux autres Citoyens, & que l'Etat a également intérêt de voir proſperer, eſt donc la ſeule qui ait le moins de reſſources pour accumuler ſes épargnes, les placer & les voir fructifier.

S'il en eſt ainſi du ſort de ces perſonnes, on en peut dire autant de celui de leurs veuves & de leurs pupilles.

Leurs veuves n'ont pas toujours des talens pour ſuppléer aux défauts de ceux de leurs maris, & les tuteurs de leurs enfans, qui ſont communément peu au fait des affaires, laiſſent les fonds de leurs pupilles ſans produits ou à la merci du divertiſſement des Dépoſitaires. Ces nouveaux maux ne ſont pas moins affligeans que les premiers.

L'établiſſement d'une *Aſſociation Citoyenne* rémédieroit à tout.

L'adminiſtration de cette Société ſeroit confiée à des gens de probité ſous les yeux du Miniſtère Public. Elle recevroit de tout le monde des effets ayant valeur d'argent, tels que contrats, &c. & ces titres de propriétés deviendroient le cautionnement des fonds réels qu'on recevroit à une *Caiſſe économique*

Chaque Dépoſant auroit part d'intérêt dans cette Aſſociation en proportion de ſa miſe, & il en ſeroit de même pour celui qui auroit remis des fonds à la *Caiſſe économique*.

Cette Caiſſe placeroit les fonds réels, que l'on y auroit verſés, dans les bonnes entrepriſes, c'eſt-à-dire, dans celles où les pertes ſeroient les plus diviſées & les bénéfices par conſéquent plus certains.

Comme les propriétés dépoſées dans la *Caiſſe de l'Aſſociation Citoyenne* deviendroient le cautionnement des fonds verſés dans la *Caiſſe économique*, les Adminiſtrateurs de l'Aſſociation ne pourroient recevoir de fonds réels dans celle-ci qu'en proportion de la valeur de ces proprietés qu'on auroit reçue dans l'autre.

Tous les ans ces Caiſſes payeroient au Public l'intérêt de ſa miſe; la *Caiſſe économique* payeroit les ſiens au taux de l'Ordonnance, & celle de l'Aſſociation Citoyenne répartiroit les produits des fonds

de l'autre Caiſſe au marc la livre à tous ſes Intéreſſés, déduction faite des frais de régie.

Quant au ſort des veuves, l'établiſſement d'une Société en leur faveur, à l'inſtar de celle qui a lieu à Londres, leur ſeroit favorable; le produit d'une modique ſouſcription annuelle des maris, pendant leur exiſtence, leur procureroit une rente viagere à leur décès. Cette rente ſeroit plus ou moins conſidérable en raiſon du montant de la ſouſcription & du temps pendant lequel elle auroit eu cours.

RÉPONSE

De M. Ducarne de Trelon à la Lettre de M. D. N. E. inſérée dans la Gazette du 11 Avril 1769.

Le Public ne peut, Monſieur, que vous louer & vous avoir l'obligation du Corps complet de l'Agriculture de France, que vous avez fait, & je ſuis charmé que ma diſpute avec MM. Thierriat & *Hic Fame* vous ait fourni les occaſions de le publier.

Mais ayant dit expreſſément que la terre ne prête que ſon ſein dans l'ouvrage de la végétation des plantes; qu'elle ne contribue à leur compoſition que comme machine & non comme ſubſtance (*a*), ne vous ſemble-t-il pas que j'ai droit de me plaindre de ce que vous m'attribuez de la croire féconde par elle même, & de ce que par-là la publication de votre Ouvrage ſe fait à mes dépens?

Je vous avoue, Monſieur, que cela me donne de l'humeur au point que l'envie de vous critiquer à mon tour me fait changer d'avis ſur les propriétés de la terre, & que, quoique je ne ſois entré dans cette querelle que pour combattre en particulier M. *Hic Fame*, je prends à préſent la défenſe de ſon ſentiment contre vous-même.

En effet, dire, comme fait M. *Hic Fame*, que la terre eſt féconde, & que c'eſt injurier cette mere nourrice que de lui enlever une qualité qu'elle tient des premiers hommes, & qu'elle a toujours eue partout, c'eſt parler naturellement & ſelon l'état des choſes; c'eſt prendre la terre telle qu'elle eſt en effet; c'eſt en parler, ſuivant l'idée qu'on en a, comme d'un corps mixte & qui contient des matieres propres à la végétation. Contredire cette propoſition, & ſoutenir que la terre n'eſt pas féconde par elle-même; que ce n'eſt qu'un *caput mortuum*, un ſable, une pouſſiere ſans eſprit & ſans aliment, c'eſt parler d'un corps idéal & qui ne ſubſiſte que dans le creuſet des Chymiſtes; c'eſt former des diſtinctions & des difficultés pour les réſoudre; c'eſt métaphyſiquer & tenir un langage plus propre à révolter les Cultivateurs qu'à les inſtruire. Il vaut beaucoup mieux leur apprendre que pour purger une terre gangrenée de mauvaiſes herbes, & en détruire les plantes, les graines & les racines, il n'eſt queſtion pour cela que de lui donner un labour dans un temps ſec & chaud de la canicule.

(a) *Gazette du 8 Avril 1769.*

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE PARIS, *du 25 Avril 1769.*

La démonſtration des reins ſuccenturiaux, des reins proprement dits, des ureteres, de la veſſie & des parties de la génération, le tout conſideré dans le cheval & dans la jument, dans le taureau & dans la vache, dans le bouc & dans la chevre, dans le belier & dans la brebis, fut faite le Mardi 25 Avril, à la très-grande ſatisfaction d'une Aſſemblée nombreuſe, par ſix Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat préſida à ce concours, par lequel les travaux de l'hyver ont été terminés.

Ces ſix Eleves ſont les ſieurs Simon d'Hirſinghen en Alſace, Becquemie de la Province de Bourbonnois, Bravy de Montargis, Cambray de Valenciennes; (cet Eleve eſt âgé de quinze ans) Perret du Mans, & Chauffour du Limouſin. Le ſieur Flandrin n'a pu concourir & donner, comme à ſon ordinaire, des preuves de ſa capacité, attendu la maladie dont il a été atteint.

Les ſieurs Simon, Cambray & Chauffour ont obtenu les plus juſtes applaudiſſemens & ont été admis à tirer au ſort, qui a décerné le prix au ſieur Simon. Les ſieurs Becquemie, Perret & Bravy, quoiqu'inférieurs aux trois premiers, ont mérité les

plus grands éloges, parce qu'ils pouvoient être au-deſſous d'eux & être regardés néanmoins comme très-capables & très-inſtruits.

Annonces de Livres.

Tableau de l'Angleterre relativement à ſon Commerce & à ſes Finances, préſenté au Roi & aux deux Chambres du Parlement, par M. de Grenville, Ex-Miniſtre de ce Département, avec cette Epigraphe :

Quid valeant humeri, quid ferre recuſent diſcite.

Hor. Art. Poë.

Vol. in-8°. 1769. à Londres, & ſe trouve à Paris, chez Deſſaint.

Cette production ſinguliere a été publiée à Londres vers la fin de l'année 1768 ſous le titre de *the preſent State of the Nation*, &c. *État de la Nation*. On l'a rendu en François ſous une dénomination plus déterminée. On ne doit pas confondre cet Ouvrage avec un autre ſorti de la même plume, & qu'on a auſſi publié en 1768 ſous le titre de *Mémoire ſur l'adminiſtration des Finances de l'Angleterre*. Pour ſervir de ſuite à ce Mémoire, on a encore donné à la fin de la même année un autre Ouvrage intitulé : *Situation des Finances de l'Angleterre*. C'eſt un Commentaire utile à conſulter ; mais ces écrits n'ont rien de commun avec la traduction que nous annonçons.

M. de Grenville, qu'on ne peut méconnoître pour être l'Auteur de ce nouvel Ouvrage, « porte un coup d'œil perçant & » hardi ſur la maſſe du Corps politique. » D'une main, il découvre les maux qui » le travaillent, & de l'autre il ſonde ſes » plaies avec cette ferme aſſurance que » donnent ſeuls l'art & l'habitude du traitement. Il remonte aux cauſes ; il en développe les effets & en prédit les conſéquences inévitables. Enfin, d'après des » calculs précis, méthodiques, profonds ; » d'après une balance exacte de ſes forces & » de ſes reſſources, il preſcrit au Corps » politique le ſeul régime qui peut le ramener à la convaleſcence.

» Ce qu'il nous apprend du Commerce » de l'Angleterre, avec les Nations Etrangeres, eſt auſſi intéreſſant pour l'Homme » d'Etat que pour le Négociant François. » Ici il nous dévoile les reſſorts cachés des » opérations du Miniſtère ; là il apprécie le » mérite des traités faits avec d'autres Puiſſances, par ſa Nation. Il combine ſes » forces, il peſe ſes charges, il porte la » loupe ſur toutes les taches qui défigurent » & alterent ce Corps ſi fier de ſa bonne » conſtitution. Enfin, d'après les lumieres » qu'il répand, & que le Traducteur a dû » devoir tranſmettre, on eſt en état de » porter un jugement ſain & exact ſur la » ſituation préſente de l'Angleterre. M. de » Grenville, circonſpect ſans timidité, ſévere ſans pédantiſme, vrai ſans aigreur, » n'exagere ni ne diſſimule. Il préſente les » choſes telles qu'il les voit ; il les voit telles » qu'elles ſont ».

Le Traducteur a cru devoir ajouter au texte pluſieurs notes ; les unes offrent une explication ſommaire des termes techniques conſacrés à la Science des Finances Angloiſes ; d'autres aſſignent la poſition des lieux peu connus ; pluſieurs enfin ſont le fruit des recherches auxquelles le Traducteur s'eſt livré pour completter les idées de M. de Grenville.

Nous ſommes redevables de cette excellente traduction à M. Guyard, aux talens duquel les Lecteurs ſçauront rendre juſtice. Nous avons le plus grand intérêt de connoître la véritable ſituation de nos rivaux ; nous devons donc être obligés à ceux qui veulent bien prendre la peine de traduire les Ouvrages où l'on peut acquérir ces véritables connoiſſances. Nous donnerons l'extrait de cet Ouvrage dans le Journal de Juin.

A Treatiſe of Agriculture, by Adam Dickſon, Miniſter of Dunſe. Traité d'Agriculture, par Adam Dickſon, Miniſtre de Dunſé, 2 vol. 12 ſchellings en feuilles, chez Cadell, dans le Strand à Londres.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 19, juſqu'au Samedi 22 Avril 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 38 muids 7 ſeptiers de froment, 9 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 371 muids de farines ; il reſtoit de l'autre marché 154 muids de froment,

26 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 680 muids 2 ſeptiers de farines, ce qui a fait 192 muids 7 ſeptiers de froment, 35 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 1051 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 173 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 211 muids 9 ſeptiers, ce qui a fait 384 muids 9 ſeptiers.

Le Samedi 22 Avril, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1664 muids, tant froment que ſeigle & farines Il y en a eu de vendu 383 muids 9 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 1280 muids 3 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 30 ℔; le ſeigle, de 17 à 19 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 32 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ à 2 ℔ 12 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 6 ß 9 ₰ à 2 ℔ 15 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ la *livre*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; id. de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis clair, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis de Paris, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰.

COMMERCE.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris; du 3 Mai 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	715		Marc.
Du Mexique à . . .	708		
Du Perou à . . .	700		
Les guinées à . . .	713		
Ducats à	97	10	
Or fin à 23 k. 31 32 à	99		once.
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	53	15	Marc.
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	51	15	
Piaſtres, ...	48	12	6

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *22 Avril 1769.*		LYON. *le 25 Avril.*		MARSEILLE. *le 19 Avril.*		BORDEAUX *le 21 Avril.*	
Amſterdam,	55 1/8	Amſterdam,	55 1/4	Londres,	31 1/2	Amſt.	55 1/8
Lond.	32 1 16e	Auguſte,	51 5 8e	Amſt.	54 1/4 1/8	Lond.	32 1/8
Hambourg,	178 1/2	Vienne,	51 5 8	Cadix,	15 4 5	Hamb.	26 3/4
Madrid,	14 19	Lond.	32 1 16	Madrid,	15 6	Paris, échu au pair.	
Cadix,	14 18	Livourne,	96 1/2	Livourne,	98	*du 24 Avril.*	
Livourne,	96 1/2	Genes.	94 1/2	Naples	1 85 1/2	Amſterd.	55 1/8
Lyon,	1/8	Madrid.	74 3/4	Gênes,	96.	Londres,	32 1/8
		Cadix,	74 1/2			Hamb.	26 3/4
		Paris,	5 8e perte.	Paris, 1 p. 0/0 b.		Paris échu, au p.	
		Marſeille,	1 3/4 p.	Lyon. p. Pâque 3/4 p. 0/0 b			
		Dépôt p. P.	7 8 à 3/4	Montpellier, au p 60 j			
		Piaſt.	48 17 6	Piaſtres,	49 10		

De Londres.

M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice de Pologne, toujours occupé du ſoin d'étendre les connoiſſances utiles, nous a fait communiquer l'Avis ſuivant, qu'il a tiré des nouveaux Papiers Anglois.

On fait actuellement à Londres, dans la rue de Tooley, chez un Chauderonnier, le plus grand vaſe de cuivre qui ait jamais été vu en Angleterre & peut-être en Europe. Il a 56 pieds de long, 6 pieds 4 pouces de large & 6 pieds 10 pouces de profondeur; il contiendra environ 400 barriques. Ce vaſe a été conſtruit pour la nouvelle invention de durcir le bois dans une certaine liqueur qui coûte peu, & ne ſçauroit nuire à la ſanté (*a*). On pourra tremper par ce moyen le bois, de même que certains métaux, & lui donner le degré de dureté & de flexibilité que l'on voudra; on en a amoli pour faire des cercles, au point qu'il reſſembloit à des cordages: le bois avec lequel on a conſtruit à Woolwich un vaiſſeau de guerre du ſecond rang, a été durci d'une maniere ſurprenante par cette nouvelle méthode; les planches en ſont auſſi flexibles qu'elles ſeront durables. Des tuyaux d'orme, deſtinés pour la conduite des eaux, ont été convertis par ce moyen en une ſorte de pétrification, & l'on prétend qu'ils pourront durer plus de cent ans ſous terre. Les roues des carroſſes & des chariots ont été ſingulierement endurcies, ſans perdre toutefois l'élaſticité naturelle au bois. Le chêne qui croît dans les Colonies Angloiſes, qui eſt très-tendre, pourra devenir auſſi fort & auſſi dur que celui de la Grande Bretagne, & être employé avec ſuccès dans la conſtruction des vaiſſeaux, ce qui ſera d'un très-grand avantage pour ce pays où le chêne commence déja à être rare. On donnera inceſſamment au Public des détails plus circonſtanciés ſur cette importante découverte.

Nota. Il y a quelques années qu'on fit des recherches ſur la maniere de rendre le bois incombuſtible; on crut y parvenir en le faiſant bouillir dans de l'eau où l'on avoit fait diſſoudre de l'alun. Cette idée n'auroit-elle pas fait naître à l'Inventeur de la méthode dont on vient de parler l'envie de durcir le bois, qualité auſſi utile que la premiere?

Comme la Chymie a fait les plus grands progrès dans ce ſiecle, on ſe flatte que, dans le cas où les Anglois feroient un myſtere de leur découverte, on ne tarderoit pas à ſe procurer les moyens de parvenir au même but.

(*a*) *Nous avons parlé de cette découverte dans une de nos Gazettes de l'année derniere.*

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^t. Mai 1769.
Aliſſan,	39^e.	L.	8
Thevenin,	54^e.	J.	8
Patu,	56^e.	M.	12
Cadeau,	57^e.	J.	11

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1769.	*Lundi 1.*	*Mardi 2.*	*Mercredi 3.*
Ac. des Indes.		1075	1075
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅋.		25	26
Prom. à 4 p ⅋.		48	47 ½
Ac. des Fermes.		832 ½	835
2ſ. p. l. du Dix.		7	
3e. Loterie.		1 ½.	1 ½.
Annuités.			825.
Coup. d'An.		57	
Emp. de 50 mil.			47 ½
Emp. de 30 mil.	FESTE	48	48.
Col. 1759.		50	50
Canada.		51 ½	51
4e. L. Epoques.		15 12e 20.	15 12e 19 ½
Nougette.		47 ½	47
Ac. de la caiſſe.		1010	1015
tirage de la C.		3e 370	2e 404.
2e Lot. Comp.		303 6.	303.
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.			
Bretagne.			
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 36.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BESANÇON.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	s.	d.
Arbois.	20	12	6
Baume.	19	9	
BESANÇON.	21	17	6
Dole.	20	10	3
Gray.	21	12	
Lons-le-Saunier.	22		
Orgelet.	20		
Ornans.	21	7	
Poligny.	22		
Pontarlier.	25*	12	
St. Claude.	21	7	
Quingey, & Salins.	20	18	6
Veſoul.	18*	3	4

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	21	3	9
Pain la liv.		2	11
Avoine le ſ.	6	15	3
Foin le q.	2	17	3
Paille le q.	1	1	6

RENNES.

LIEUX des Marchés	PRIX. l.	s.	d.
Auray.	27	5	5
Breſt.	29		
Hennebon.	27	7	6
Lannion.	27	15	6
Morlaix.	23*	16	6
Nantes.	25	12	
Pontivy.	27	17	5
Quimper.	27	12	
Redon.	28	7	3
RENNES.	31*	4	
St. Brieux.	25	4	
St. Malo.	24	17	1
Treguier.	25	5	
Vannes	25	7	8
Vitré.	27	18	7

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	26	19	4
Pain la liv.		3	3
Avoine le ſ.	7	4	9
Foin le q.	2	13	5
Paille le q.	1	9	3

GRENOBLE.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Briançon.	23	12	6
Creſt.	25	6	4
Embrun.	22*	10	
Gap.	22	10	
GRENOBLE.	24	8	6
Buis.	27	13	4
Montelimart.	28*	12	
Romans.	25	10	
Valence.	26		
Vienne.	24		

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	25		3
Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	9	2	3
Foin le q.	3	5	5
Paille le q.	1	7	11

MONTAUBAN.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Cahors.	24		4
Cauſſade.	27*	10	
Figeac.	22	15	2
Gourdon.	22	14	
Lauzerte.	25	12	1
Milhau.	24	7	6
Moiſſac.	25	10	5
MONTAUBAN.	24		11
Murdebarrez.	18*	1	
Rhodez.	22	10	
Ste. Affrique.	26	11	6
St. Antonin.	23	15	9
Villefranche.	22	2	2

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	23	16	3
Pain la liv.		2	6
Avoine le ſ.	8	8	6
Foin le q.	3	4	6
Paille le q.	1	7	6

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 10 au 20 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 27 Navires François faiſant l'encombrement de 2574 tonneaux, 8 Anglois de 520 & 3 Hollandois de 329; ſçavoir, des François, la *Théréſe* de 200 tonneaux, Capitaine *Louis Frechon*, venant du Port au Prince chargé de 244 bariques de ſucre, 40 futailles 116 quarts de café & autres marchandiſes des Colonies; le *Fertile*, Capitaine *François Vanſtabel*; le *Pere de Famille*,

Capitaine *Léonard Mundelaers*, venant tous deux de Cette chargés de vin, eau de-vie, verdet & autres marchandiſes ; le *Saint Vincent Ferrier* de Martigues, Capitaine *Etienne Tourre*, venant de Marſeille avec huile, ſavon, vin, coton, laine, ſoufre & autres marchandiſes ; le *Ceſar Auguſte* de Dieppe, Capitaine *Nicolas de Bray* ; la *Marie Louiſe* de Nantes ainſi que le ſuivant, Capitaine *Mathurin Pelletier* ; la *Jeanne Françoiſe*, Capitaine *Jean Chauroy* ; la *Valeur* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Thomas Auger*, venant tous quatre de Nantes chargés de 228 bariques de vin, 2600 razieres de ſel & autres marchandiſes ; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Pierre Zephirin Bruzan* ; la *Jeune Catherine* du Croiſic, Capitaine *Jacques Benoiſt*, venant tous deux de Soudres ; le *Saint Jean-Baptiſte* du Conquet, Capitaine *René Laverge*, vede Marennes ; le *Saint Pierre* de Dieppe, Capitaine *Pierre Delaitre*, venant des courants d'Oleron ; la *Vraie Société* de Noirmoutier, Capitaine *Louis Imbert*, venant de Noirmoutier chargé avec les précédens de 200 razieres 338 muids 12 boiſſeaux de ſel ; le *Jean-François Marie* de l'Abriduc, Capitaine *Guillaume Marzin* ; la *Reine Marie* de Libourne ainſi que le ſuivant, Capitaine *Antoine Chalon* ; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Jacques Richard* ; la *Sainte Barbe* de l'Iſle-Dieu ainſi que le ſuivant, Capitaine *Jean Gatineau* ; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Vincent Chaſſin*, venants tous cinq de Libourne chargés de 826 bariques de vin, 12 pieces de vinaigre ; la *Marie Anne* de Dieppe, Capitaine *Nicolas Nicole* ; l'*Urſule* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *Martin Beſſonnet*, venant tous deux de Bordeaux chargés de vin, eau-de-vie, ſucre, 335 ſacs de farines & autres marchandiſes ; l'*Eſpérance* de Saint Valery en Caux, Capitaine *Nicolas Denys* ; la *Minerve* de Cherbourg, Capitaine *Antoine Quoniam* ; le *S. Joſeph*, de Dieppe ainſi que le ſuivant, Cap. *L. Maſſé* ; le *Saint Bernard*, Capitaine *Antoine Gille*, venant tous quatre de Charente chargés de 26 pipes 29 pieces 577 tierçons d'eau de-vie, 4 balles de papier ; le *Sainſcy*, Capitaine *Antoine de la Roche*, venant de Bayonne chargé de ſel de Portugal & autres marchandiſes ; l'*Heureux*, Capitaine *P. Beudaert*, venant de Villanova chargé d'eau de-vie pour Dunkerque & pour Calais ; le *Saint Jacques*, Capitaine *André Dumont*, venant de Roſcoff ſur leſt ; des Anglois, la *Bonne Intention*, venant de Malaga avec vin & raiſins pour Dunkerque & pour Oſtende ; le *Falbot* ; le *Nicpince* ; le *Gedeon & Hannach*, venant tous trois de Londres, le premier ſur leſt, le ſecond chargé de Douves & autres marchandiſes, le troiſeme chargé de tabac en feuilles, fer, plomb, &c. ; la *Nanette*, venant de Glaſcow avec 212 boucauts de tabac en feuilles ; la *Paix*, venant de Douvres ſur leſt ; la *Molly*, venant de Paſtow chargé d'ardoiſes ; le *Pack*, venant de Dinghe avec bœuf ſalé, beurre & autres marchandiſes ; des Hollandois, les *Deux Freres*, venant d'Oſtende avec toile blanche & rayée, cuirs ſecs en poil & autres marchandiſes ; la *Fermeté* ; l'*Erneſt Guſtave*, venant tous deux de Cette avec vin, eau-de-vie & autres marchandiſes.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 15 Navires François de 836 tonneaux, 5 Hollandois de 426, 2 Anglois de 240, 1 Danois de 116 & 1 Pruſſien de 80 tonneaux ; ſçavoir, des François, la *Sainte Anne* de Nantes, Capitaine *Jean Dalbarada*, allant en Norwege chargé de 206 muids de ſel ; la *Notre-Dame de Grace*, Capitaine *André Catoen* ; le *François Antoine*, Capitaine *Charles Weus* ; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Jacques Dericke* ; la *Jeune Anne*, Capitaine *Jacques de la Noote* ; le *Saint Pierre*, Capitaine *François Dejonghe* ; le *S. André*, Capitaine *Henri Dejonghe* ; la *Jeune Catherine*, Capitaine *Joſeph Verſpeke* ; la *Jeune Roſe*, Capitaine *Jeannes Rombout* ; la *Sainte Thérèſe*, Capitaine *Elie Caulier* ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Jacques Dienyper* ; la *Venus*, Capitaine *René Briſſon* ; l'*Anticabliau*, Capitaine *Jean Guciſen* ; le *Saint François*, Capitaine *Balthazar Henneman* ; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Mathieu Janſen*, allant tous en Iſlande faire la pêche de la morue ; des Hollandois, l'*Anne Adrienne*, allant à Amſterdam chargé de tabac en carottes, vin & autres marchandiſes ; les *Cinq Freres*, allant à Kragen ; la *Demoiſelle Marie*, allant à Pekel en Groningue ; le *Jeune Jeſſe*, allant à Schiedam ; la *Jeune Marie*, allant à Fleſſingue, les deux premiers ſur leſt, les deux autres avec des futailles vuides ; des Anglois, le *Cleveland*, allant à Sunderland chargé d'eau-de-vie ; la *Peggy*, allant à Amſterdam chargé de côtes de tabac & d'autres marchandiſes ; le Danois l'*Anne Marie*, allant à Tonsberg ſur leſt ; le Pruſſien les *Deux Sœurs*, allant à Embden chargé de côtes de tabac.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 2 Mai.

AGRICULTURE.

LETTRE

De M. Lemarié, Vicaire de Mericourt, près la Rocheguyon, concernant ſon Mémoire ſur la culture des pommes de terre, & la compoſition du pain économique, &c. à M. l'Abbé le F...

MONSIEUR,

JE vous envoie enfin le Mémoire que j'ai écrit ſur les pommes de terre & ſur le pain économique. Je vous laiſſe le maître d'en faire ce que vous jugerez à propos. Si la piece vaut la peine d'être imprimée, qu'elle le ſoit, j'y conſens; ſi elle ne le mérite pas, qu'elle reſte dans l'oubli, je m'en conſole; c'eſt peut-être l'anonyme qui me conviendroit davantage. N'eſt-ce point une témérité à un pauvre Vicaire de Campagne de vouloir faire figure dans la République des Lettres ? Jugez-en ſans partialité. Pour moi, je penſe que ſi cet eſſai de ma plume peut être ſouffert, ce n'eſt que parce qu'il traite d'un objet d'utilité premiere. La Société d'Agriculture, établie à Rouen, a fait imprimer un Mémoire ſur les pommes de terre & ſur le pain économique, meilleur que celui-ci, mais un peu différent. Les curieux l'ont acheté & lu; quelques-uns ont déja fait uſage de la méthode qu'il enſeigne : il y a tout lieu d'eſperer qu'avec le temps elle ſera ſuivie par toute la France, & il eſt à ſouhaiter pour l'utilité publique qu'elle le ſoit promptement. On ſe flatte que l'Auteur du premier Mémoire pardonnera les changemens qu'on s'eſt permis ici; on ne contredit point ſes expériences, on en fait d'autres qui ont réuſſi, & on les donne pour ce qu'elles ſont, en avouant que c'eſt à lui à qui on en eſt redevable. J'ai l'honneur d'être, &c.

PAIN ÉCONOMIQUE.

Ce pain, compoſé de farine & de pommes de terre, a plus ou moins de qualité, ſuivant la quantité & la bonté de la farine qu'on y fait entrer. Il en faut au moins un tiers pour le rendre mangeable. Celui qu'on fait avec des pommes ſeules n'eſt pas bon; mais ſi on y met autant ou un peu plus de farine que de pommes, il eſt agréable au goût, ſain, nourriſſant & de facile digeſtion. Toutes ſortes de tempérammens s'en accommodent. Les perſonnes robuſtes s'en trouvent bien, & celles qui ſont délicates n'en ſont point incommodées, comme elles le ſeroient en mangeant du pain de ſeigle & d'orge. Il ſe conſerve plus frais que d'autre, & trempe bien dans la ſoupe. La farine de méteil, celle de ſeigle ou d'orge peuvent entrer dans la compoſition du pain économique.

Pour employer les pommes, on les fait cuire dans l'eau; (elles le ſont lorſqu'elles s'ouvrent d'elles mêmes, & que la peau ſe leve facilement) on les pele, & on les écraſe ſur une table avec un rouleau de bois, qu'on paſſe fortement deſſus à différentes

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

repriſes ; en ſorte qu'il n'en reſte point de morceaux ſans être écraſés. Elles s'accommodent mieux pendant qu'elles ſont chaudes. Cette opération ſe fait le jour ou la veille qu'on veut cuire le pain.

On peut ſe diſpenſer de peler les pommes ; le pain n'en a pas beaucoup moins de qualité. On peut auſſi ne les point faire cuire ; mais comme il faut les raper, pour les réduire en bouillie, quand elles ſont crues, & que cela demande plus de travail & de temps, il vaut mieux s'en tenir à la premiere façon. Au reſte les pommes crues & celles qui ſont cuites, ſoit dans l'eau, ſoit au four ou ſous la cendre, donnent un pain de même goût & de même qualité ; il n'y a point de différence non-plus pour la quantité.

Le levain ſe fait avec la farine ſeule. Lorſqu'il eſt au degré qu'il faut, on délaye ſéparément les pommes avec autant d'eau bouillante qu'il eſt néceſſaire pour leur donner la conſiſtance de pâte, après qu'on les aura mêlées avec le levain & la farine qu'on y doit ajouter. On pêtrit le tout enſemble le plus promptement qu'il eſt poſſible, & on a ſoin de tenir la pâte chaudement, pour la faire lever.

On ſe ſert d'eau bouillante, autrement elle n'échaufferoit pas ſuffiſamment la pâte, parce qu'il n'y en entre pas plus que s'il n'y avoit point de pommes. C'eſt dans celles-ci qu'il faut la mettre, & non dans la farine, afin de ne la pas brûler. Juſqu'à ce qu'on ait l'uſage de cette compoſition, on fera bien de réſerver de la farine, pour raffermir la pâte en cas de beſoin. Il n'y a rien de particulier pour le degré de chaleur du four ; c'eſt la même choſe que pour d'autre pain, ſi ce n'eſt qu'il faut avoir l'attention de rabattre un peu davantage l'ardent du four, pour empêcher le pain économique de prendre trop de couleur : on ne riſque rien de lui donner une bonne cuiſſon ; il eſt meilleur quand il eſt bien cuit.

La pâte qu'on réſerve pour le levain fermente auſſi bien que ſi elle étoit de farine pure.

Poids pour poids, les pommes de terre donnent moins de pain que la farine, parce qu'elles portent leur eau avec elles. On compte qu'il faut vingt-une livres de pommes pour fournir l'équivalent de douze livres de farine.

Il eſt facile de voir à quoi monte l'épargne qui réſulte de cette compoſition. La pomme de terre produit au moins ſeize fois davantage que le froment ; ainſi en la cultivant ſoi-même, elle revient au plus à la ſeizième partie du prix de ce dernier ; c'eſt-à-dire, que ſi la livre de farine de froment vaut 4 ſols, celle de pommes eſt de 3 den. Suivant cette ſuppoſition, le pain de vingt-quatre livres de farine coûtera 4 liv. 16 ſols, & la même quantité provenant de douze livres de farine & vingt-une livres de pommes, ne reviendra qu'à 2 liv. 13 ſ. 3 den. ce qui fait une différence de 2 livres 2 ſols 9 den.

L'épargne augmente ou diminue à proportion de la quantité de pommes qui entrent dans le pain économique. Les Pauvres trouveront un double avantage à faire uſage de ce pain ; il eſt meilleur que celui qu'ils mangent d'ordinaire, & il coûte bien moins cher, lors même qu'on ſe ſert de farine de froment pour le faire.

Maniere de préparer le riz avec des pommes de terre.

Comme la ſubſiſtance des Pauvres fait le principal objet de ce Mémoire, & qu'il y a des perſonnes charitables qui leur font diſtribuer du riz, on a cru devoir rendre public un eſſai qu'on a fait pour le préparer avec des pommes de terre, & qui a eu le ſuccès qu'on en attendoit. Par ce moyen, on multiplie les ſecours ſans preſque augmenter la dépenſe.

Sur une livre de riz, mettez quatre ou cinq livres de pommes de terre, une livre de pain, environ deux onces de ſel, quatre pintes d'eau, meſure de Saint-Denis, & trois demi-ſeptiers de lait.

Faites crever le riz dans deux pintes d'eau, à meſure qu'il s'épaiſſit, mettez-y par intervalle de l'eau chaude juſqu'à ce qu'il en ſoit entré la quantité ci-deſſus. Remuez le toujours, afin qu'il ne s'attache pas au fond du vaſe ; & lorſqu'il eſt cuit, verſez-y le lait avec le ſel, le pain & les pommes. Faites bouillir le tout un inſtant ; ôtez-le de deſſus le feu & continuez de le remuer pendant un demi quart d'heure. Il faut environ trois heures pour l'apprêter. Avant de mettre les pommes dans le riz, on les fait cuire

dans l'eau ; on les pele & on les écraſe ; comme pour le pain économique.

On coupe le pain en ſoupes très-minces. Le blanc eſt le meilleur ; mais à ſon défaut, le bis peut paſſer.

On trouve dix portions de deux cuillerées chacune par livre de riz préparé ſelon cette méthode. On pourroit même en faire davantage, en ajoutant une plus grande quantité de pommes : il n'y a aucun inconvénient à prendre ce parti, parce que le goût qu'elles communiquent au riz n'eſt point déſagréable, & qu'elles ſont par elles-mêmes une fort bonne nourriture, comme l'ont éprouvé quelques familles, qui, faute d'autres alimens, n'ont preſque ſubſiſté cet hyver, & le précédent, que de pommes de terre cuites ſous la cendre, & qui ſe portent auſſi-bien que ceux qui n'ont point été réduits à cette extrêmité.

Maniere de faire venir des pommes de terre.

Les pommes de terre peuvent être d'un grand ſecours ; on en mange apprêtées de différentes façons, on en nourrit pluſieurs eſpeces d'animaux & volailles, & l'on a trouvé depuis quelque temps le moyen d'en faire du pain, en y mêlant de la farine.

Ces avantages ont engagé à donner quelques attentions à la culture de cette plante. La méthode que je vais propoſer eſt ſuivie dans les environs de la Rocheguyon, dont le ſol eſt en général ſablonneux & léger.

On donne à la terre deux ou trois labours ; le premier avant l'hyver, le ſecond au mois de Mars, le troiſième dans le temps de la plantation, qui eſt vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai. Si l'on ne donne que deux labours, le dernier ſe fait lorſqu'on veut planter.

Pour avoir une bonne récolte, il faut bien fumer le champ où l'on veut mettre les pommes ; au défaut de fumier ordinaire, on peut ſe ſervir de gazon, qu'on prend ſur le bord des rivieres ou dans les endroits marécageux. Cette ſorte d'engrais convient ſur-tout dans les ſables. La cendre qui a ſervi à la leſſive du linge fait auſſi un bon effet dans les terres fortes. Si l'on pouvoit mettre la cendre ſous un tas de fumier, ou l'arroſer d'eau de baſſe-cour, elle en ſeroit meilleure.

Il n'eſt pas néceſſaire de choiſir les plus belles pommes pour planter ; les petites, qui ſont à peu près comme des noix, produiſent autant que les groſſes. En coupant celles-ci par quartiers, où il reſte trois ou quatre yeux, chaque morceau rapporte comme ſi c'étoit une pomme entiere.

On les plante une à une à 12 ou 15 pouces de diſtance en tous ſens, & à 3 doigts de profondeur ; le mieux eſt de faire des rigoles profondes de 3 ou 4 pouces, de mettre les pommes au fond, & par-deſſus chacune une forte poignée de fumier bien conſommé, de mettre dans la premiere rigole la moitié de la terre qui ſort de la ſeconde, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que le champ ſoit entierement planté.

Lorſque les pommes ſont pouſſées d'un demi-pied, on leur donne un léger labour, qui remplit les rigoles ; & quand elles ont 9 ou 10 pouces, on amaſſe autour de chaque pied un peu de terre en forme de taupiniere : c'eſt le moyen de les faire fructifier, parce qu'il ſe fait une nouvelle production dans la nouvelle terre qu'on met deſſus. D'ailleurs il eſt plus facile de les ramaſſer ; car le fruit ſe forme à l'endroit où il trouve de la graiſſe.

On ne peut dire au juſte combien il en faut de boiſſeaux pour enſemencer un arpent de terre, à cauſe de l'inégalité de leur groſſeur. Si l'on ne prend que les petites, dix boiſſeaux ſuffiſent, au lieu qu'il en faut plus de douze, en les plantant indiſtinctement telles qu'elles ſe rencontrent ſous la main ; car, quoiqu'on coupe les groſſes, elles ne fourniſſent pas tant, à beaucoup près.

La récolte s'en fait en Octobre & Novembre, avant les fortes gelées, dont il faut les garantir pendant l'hyver, en les mettant dans des caves, ou en les couvrant bien avec de la paille.

Elles ſe conſervent naturellement juſques vers la mi-Avril ; alors les yeux renflent, & le germe ſort, à moins qu'on ne l'amortiſſe en les expoſant à l'ardeur du ſoleil, ou en les faiſant deſſécher au four, après en avoir tiré le pain ; mais il ne faut pas les laiſſer cuire, parce qu'elles ne ſe garderoient

pas, on doit les mettre enſuite dans un endroit qui ne ſoit point humide.

Celles qui ont paſſé par le four, ou qui ont été expoſées au ſoleil, ne ſont plus bonnes à planter. On dit qu'il n'en eſt pas de même de celles qui ont gelé, à moins qu'elles ne ſoient entierement conſommées. Des perſonnes, qui en ont fait l'expérience, aſſurent qu'elles produiſent auſſi-bien que d'autres : cependant ſi on en a qui ſoient ſaines, on fera bien de s'en ſervir par préférence.

Elles viennent dans toutes ſortes de terres ; mais on n'en doit pas mettre deux fois de ſuite dans le même endroit. On peut les planter ſur jacheres, ſans craindre que cela nuiſe à la production du froment ou du ſeigle qu'on y ſeme après, pourvu qu'on n'épargne pas le fumier, & qu'on ait ſoin de bien ramaſſer les pommes lors de la récolte, & d'arracher celles qui ſeroient reſtées en terre auſſi-tôt qu'elles commencent à pouſſer ; car ſi on les laiſſoit, elles étoufferoient le grain qui ſeroit auprès. Dans les vignobles, on en met ſur le vuide des provins, dans les eſpaces où il manque de ſeps, ou dans les jeunes vignes qui ne ſont point encore garnies. Elles ne ſont aucun tort, en obſervant de ne point trop approcher des ſeps.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AUCH.		DIJON.		LA ROCHELLE.		SOISSONS	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l ſ. d
AUCH.	23 19	Arnay-le-Duc.	19 4	Barbezieux.	23*	Château-T.	24 7 4
		Avallon.	21			Chauny.	25 14 6
Auvillars.	20 12 6	Autun.	21 12			Clermont.	28 8 9
Beaumont.	23 10 4	Auxerre.	23 12				
		Auxonne.	22 10	Cognac.	25	Coucy.	26 5
Fleurance.	20*	Bar-ſur Seine.	18* 4 3			Creſpy.	30*
Girons.	20 5	Beaune.	21 8 2			Fer-en-Tard.	25 16
Grenade.		Belley.	30* 12	LAROCHELLE.		Guiſe	27 13
Lectoure.	23 12	Bourbon-Lan.	21		28	Ham.	24 12
		Bourg.	23 19				
Iſle Jourdain.	23 19 10	Châlon.	24 2 4			Hirſon.	26 13 4
Mirande.	21	Charolles.	21 18 9			Lafere.	20 14
		Châtil.ſur-Sei.	18 4 3	Marennes.	28* 2		
Montrejau.	22 13 5					Laon.	20* 12 6
Muret.	25* 8	DIJON.	22 2 8			Marle.	23 10 2
		Gex.	28 13 9	St. Jean d'Angely.	24 15	Noyon.	25 13 5
Nogaro.	20 16 8	Mâcon.	26 10			Ribemont.	25
		Nuits.	19 10				
Tarbe.	24 7 6	Saulieu.	20 3 8			SOISSONS.	25 10
		Semur-en-Aux.	21 17			Vervins.	24 12
		Seurre.	19 5 8	Saintes.	26		
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	22 10 4	From. le ſep.	22 5 6	From. le ſep.	25 16 2	From. le ſep.	25 5 2
Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	2 11	Pain la liv.	2 9	Pain la liv.	2 11
Avoine le ſ.	10 11 10	Avoine le ſ.	7 6 11	Avoine le ſ.	10 14 6	Avoine le ſ.	5 17 7
Foin le q.	2 14 1	Foin le q.	2 19 6	Foin le q.	3 15 4	Foin le q.	2 1 2
Paille le q.	1 5	Paille le q.	1 6 8	Paille le q.	2 9	Paille le q.	1 3 11

LETTRE

De M. Thierriat.

On trouve, Meſſieurs, dans votre Gazette N°. 27, une Lettre de M. *Hic Fame*, ſervant de replique aux deux miennes inſérées dans les Gazettes N°. 20 & 21. Il convient, par cette Lettre, que beaucoup de champs n'ont que 5 à 6 pouces de bonne terre, & qu'on trouve au-deſſous une terre argilleuſe, qui ne doit pas être répandue ni amenée ſur la ſurface, qu'aprés avoir été bien travaillée, &c. Il ajoute que le mal entendu d'entre lui & moi provient peut-être de ce que le terrein que je cultive eſt communément de cette nature, c'eſt-à-dire, que ce ſont des terres argilleuſes, qui n'ont que 5 à 6 pouces de bonne terre ſur la ſurface, au lieu que dans le pays qu'il habite, les bonnes terres ſont ſi communes, qu'en les labourant plus bas que les ſix pouces que j'ai preſcrits, elles ſont, du jour au lendemain, plus fertiles que celles de la ſurface.

Je veux bien tenir tout cela pour vrai: ainſi il eſt queſtion, entre M. *Hic Fame* & moi, de nous expliquer, & de dire la raiſon pour laquelle les terres de mon pays ſont mauvaiſes, tandis que celles du pays qu'il habite ſont excellentes. Je vais le faire de mon côté; & dans le cas où il ne ſe trouveroit pas être de mon ſentiment, j'eſpere qu'il voudra bien me faire part de ſes objections.

Je le prie de vouloir lire ma Lettre inſérée dans la Gazette N°. 3; il verra que j'y dis que la bonne ou la mauvaiſe qualité des terres dépend toujours de leur plus ou moins de poroſité, c'eſt à dire, de l'aptitude plus ou moins favorable qu'elles ont, pour admettre & pour conſerver les différentes matieres des influences de l'air & des amendemens. Ce fait poſé, je dis que les terres argilleuſes de mon pays, qui ſe trouvent au-deſſous de la bonne, à 5 à 6 pouces de profondeur, n'étant pas ſuffiſamment poreuſes, les influences de l'air ne peuvent les pénétrer & les rendre fertiles; que c'eſt ce défaut de poroſité qui fait la mauvaiſe qualité de ces terres & qui doit empêcher les Laboureurs de les ramener ſur la ſurface; qu'il n'en eſt pas de même des terres du pays habité par M. *Hic Fame*; elles conſervent, ſelon lui, le même grain qu'elles ont ſur la ſurface à une plus grande profondeur que les 6 pouces dont il eſt queſtion; elles ont conſéquemment le même degré de poroſité beaucoup au deſſous de ces 6 pouces; ainſi les influences de l'air & les amendemens les pénétrant avec facilité, il ne faut pas être ſurpris ſi, en les labourant plus bas que les 6 pouces, elles peuvent être, du jour au lendemain, plus fertiles que celles de la ſurface.

M. *Hic Fame* nous dit que ces terres labourées plus bas que les 6 pouces ne ſont plus fertiles que celles de la ſurface, que parce qu'elles ont l'avantage d'être neuves, d'avoir tous leurs ſels & de n'avoir été épuiſées par aucune production. Je conviendrai avec lui que ces terres ſont neuves, qu'elles contiennent beaucoup de ſels, & qu'elles n'ont été épuiſées par aucune production; mais j'aurai l'honneur de lui dire en même temps que ces ſels proviennent des influences de l'air, & des amendemens qu'on leur a donnés, parce que, comme je l'ai dit ci-devant, ils ont trouvé en elles les facilités qui conviennent pour les pénétrer.

Il nous dit enſuite que ſi c'étoit des pluies & de l'air que la terre tirât tous ſes amendemens, elle n'auroit pas beſoin d'engrais, & encore moins de repos. Je réponds à cela qu'à prendre les choſes à la rigueur, on pourroit ſe paſſer de fumier pour les terres; mais il faudroit, dans ce cas, lui donner des labours fréquens, & pluſieurs années de repos, avant qu'elles ſoient en état de produire avec abondance. Comme cela ſeroit très-dommageable, on a grandement raiſon d'avoir recours aux amendemens; le fumier contient les mêmes matieres nutritives que les influences de l'air; il a conſéquemment les mêmes principes de fécondité: delà vient qu'en concourant l'un avec l'autre, ils ont bien-tôt rendu à la terre les ſucs qui lui ſont néceſſaires pour produire de nouveau. Si les terres étoient fécondes par elles-mêmes, elles ne s'épuiſeroient pas ſi facilement, & les engrais ne leur ſeroient pas auſſi néceſſaires qu'ils le ſont. Je ſuis perſuadé qu'on parviendroit à faire porter les terres tous les ans, ſi immédiatement après les récoltes, on pouvoit leur rendre les ſucs qu'elles ont perdus en produiſant. Les jardins potagers en ſont une peuve; on leur fait

porter des légumes tous les ans, mais ce n'eſt qu'à force d'engrais.

On voit dire à M. *Hic Fame*, dans ſa réplique, qu'il n'a jamais conteſté que l'air, la pluie & les autres humidités n'apportaſſent des ſels à la terre; que toute la difficulté d'entre lui & moi conſiſte à ſçavoir d'où lui viennent ces ſels; qu'on ne peut diſconvenir que l'air & le ſoleil n'en attirent continuellement, & que quand elles retombent ſur la terre, c'eſt une reſtitution qui lui eſt faite de ce qui lui avoit été enlevé. Je conviens avec lui que c'eſt une reſtitution; mais les choſes ſont changées. Les matieres que la terre & les eaux exhalent n'ont point de principes nutritifs avant leur élevation, & c'eſt dans l'air qu'elles acquierent les qualités propres à nourrir les plantes. M. *Hic Fame* ſçait qu'une pluie d'un quart d'heure eſt plus profitable aux plantes que tous les arroſemens qu'on peut leur donner; il doit ſentir par-là qu'il y a une grande différence entre les eaux qui ſéjournent ſur la terre & celles qui tombent du ciel. Je le prie de ne point ſe décourager, & de croire que je recevrai toujours avec plaiſir toutes les objections qui me viendront de ſa part. Il me reſte à lui préſenter une queſtion que j'eſpere qu'il voudra bien réſoudre; c'eſt de me dire pourquoi avec deux mauvaiſes terres on en peut faire une bonne, pourvu qu'elles ſoient d'une qualité contraire?

LETTRE

De M. l'Abbé Leſuel aux Auteurs de la Gazette.

Je vois, Meſſieurs, dans toutes vos Gazettes, combien vous deſirez être utiles à la Société. Vous ne vous contentez pas d'enſeigner aux hommes les moyens de ſe procurer une honnête ſubſiſtance, vous étendez encore vos ſoins ſur ceux qui n'ont pas la force de s'élever au-deſſus de l'indigence, ou qui y tombent par une fatalité commune dans le ſiecle où nous vivons. Vous ſçavez, Meſſieurs, que l'humanité n'eſt point encore étouffée; elle n'eſt, pour ainſi dire, qu'en léthargie, vous tâchez d'en réveiller les ſentimens par des exemples de bienfaiſance; par-là vous engagez les riches à ſe rapprocher de la Divinité & augmenter leur bonheur, en diminuant le nombre des malheureux.

Madame la Ducheſſe d'Enville venant viſiter ſes terres, ſurpriſe d'y voir regner la miſere avec tant d'empire, forma le noble projet de l'en chaſſer; elle y réuſſit. De quoi ne vient-on pas à bout, quand on a autant de diſcernement, d'humanité, de religion? Elle commença par y répandre des charités immenſes. Donner du pain à ceux qui n'en avoient point, habiller ceux qui étoient nuds, faire élever les orphelins, donner des Médecins aux malades, occuper les gens déſœuvrés, voilà ce qui fait l'objet des ſoins de cette généreuſe Dame. Elle ne ſe reconnoît ſupérieure aux autres que pour être leur Protectrice; c'eſt à elle à qui l'on eſt redevable du Mémoire que je vous ai envoyé ſur les pommes de terre. M. Lemarié, Vicaire de Mericourt, qui fait partie de ſa terre de la Rocheguyon, animé par de ſi belles actions, ne s'occupa qu'à multiplier les ſecours des miſérables; c'eſt ce qui lui a fait faire des expériences ſur le pain économique, & qui lui a donné la plus haute perfection. Je ſens bien, Meſſieurs, que je bleſſe la modeſtie de Madame la Ducheſſe d'Enville, en publiant des actions qu'elle a tant de ſoin de cacher; mais la reconnoiſſance m'oblige de parler.

ACADÉMIE

Des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts, tint ſa nouvelle Séance publique le 1^er^ Mercredi après Quaſimodo, 5 d'Avril, dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville, ſuivant l'uſage, pour adjuger les prix qui avoient été propoſés par ſon dernier Programme.

M. Raymond, Docteur en Médecine, & Directeur actuel de ladite Académie, ouvrit la Séance par un diſcours relatif à l'objet de cette Aſſemblée, & lut enſuite quelques morceaux d'un traité *de la population de Provence*.

M. l'Abbé d'Eymar fit la lecture du Mémoire *ſur les cauſes de la diminution de la pêche ſur les côtes de la Provence, & ſur les moyens d'y remédier*, compoſé par le R. P. Menc, Dominicain, qui a remporté le prix;

Le mérite de ce ſçavant Religieux eſt connu, & c'eſt ici le 4^e^ prix qu'il remporte dans cette Académie.

M. de Saint-Jacques fit part au Public d'un Mémoire ſur le cours & le mouvement des Planetes & des Cometes.

La Séance fut terminée par l'Eloge de feu M. Fortic, Membre de cette Académie, compoſé par M. Mourraille, Secretaire pour la partie des Sciences.

Comme les Pieces que l'on a reçues ſur *la meilleure maniere de faire & de gouverner les Vins de Provence, ſoit pour l'uſage, ſoit pour le tranſport*, n'ont pas rempli l'objet, l'Académie a redonné le même ſujet pour l'année prochaine, & exhorte les bons Patriotes à travailler ſur une partie auſſi intéreſſante pour la Province qui eſt remplie de Vignobles.

Elle a propoſé pour le ſecond ſujet : *Quel eſt le moyen de faire le meilleur ſavon, & quelle utilité on pourroit retirer des cendres des ſavoneries.*

Chaque prix eſt une Médaille d'or, de la valeur de 300 liv.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier Janvier 1770. Ils doivent être adreſſés franc de port à MM. de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, ſans quoi ils ne ſeroient point retirés.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 15, juſqu'au Mercredi 19 Avril 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 62 muids 6 ſeptiers de froment, 1 muid de méteil, 7 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 332 muids 6 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 124 muids de froment, 30 muids 4 ſeptier de ſeigle, & 676 muids 6 ſeptiers de farines, ce qui a fait 186 muids 6 ſept. de froment, 1 muid de méteil, 37 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 1009 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 120 muids 6 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 210 muids, ce qui a fait 330 muids 6 ſeptiers.

Le Mercredi 19 Avril, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1564 muids 5 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 492 muids 1 ſeptier ; de ſorte qu'il en eſt reſté 1072 muids 4 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 23 ℔ 10ß à 32 ℔ ; le méteil, 19 ℔ ; le ſeigle, de 18 à 19 ℔ 10ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 32 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 5ß à 2 ℔ 12ß 6d. le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 4ß 3d. à 2 ℔ 15ß 9d. auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3ß 3d. à 3ß 6d. la *livre ;* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2ß 9d. à 3ß ; id. de Paris, de 3ß à 3ß 3d. ; pain bis clair, de 2ß 9d. à 3ß ; pain bis de Paris, de 2ß 6d. à 2ß 9d.

COMMERCE.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 29 Avril 1769.*

	℔	ß		
Or de Portug. à . . .	715			marc.
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à . . .	698			
Les guinées à . . .	712			
Ducats à	98			
Or fin à 23 k. 31 32 à	99			once.
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piaſtres, ...	48	12	6	

DE BORDEAUX, *le 19 Avril 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatriéme ſorte, 40 à 41, petits ſucres, 39, communs, 35 à 37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 28 à 32, du Cap, 26 à 30, de Saint-Louis, 24 à 30, de la Martinique, 21 à 26. Café Martinique, la livre, nou-

veau fin, 19 ß 6 ₰ à 20 ß, d°. marchand, 18 ß 9 ₰ à 19 ß, d°. vieux, 17 ß 6 ₰ à 18 ß. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß 3 ₰, d°. marchand, 17 ß 3 ₰ à 17 ß 9 ₰, dito vieux, 16 ß 6 ₰ à 17 ß. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ à 8 ℔ 10 ß, mêlé, 7 ℔ à 7 ℔ 10 ß, cuivré fin, 5 ℔ 15, d°. marchand, 5 ℔ 10 ß, dito ordinaire, 5 ℔ à 5 ℔ 5 ß. Coton Saint-Domingue le quintal, 100 ℔, dito de la Martinique, 80, 85 à 90 ℔, gingembre gris, 18 ℔, canefice, 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, dito en poil, 25 à 45 ℔, rocou, 23 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 6 ₰, syrop de rafinerie, le quintal 15 ℔. Eaux-de-vie, 130 ℔ les 32 veltes.

Les prix des Chanvres & Cordages sont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

COURS DES CHANGES

A

PARIS.
22 Avril 1769.

Amsterdam,	55 1/8 .
Lond. .	32 1/8 à 1 16e
Hambourg, . .	178 1/2
Madrid, . .	14 19
Cadix, . .	14 18
Livourne, .	96 1/2
Lyon, . . .	1/8

MADRID.
le 17 Avril.

Paris, . .	15 6
Amst. . . .	95 3/4 96
Lond. . .	40 1/8 1/4

CADIX.
le 11 Avril.

Paris, . .	76 1/2
Amsterd. . .	95 1/2
Londres, .	40 1/2
Madrid. . .	au pair

AMSTERDAM
le 24 Avril.

Paris, à 2 uſ.	54 9 16e à 54 1/8
Lond.	34 2 1/2 . .
Bord.	. . . .
Madrid.	93 1/2 . . .
Cadix.	93 1/4 . . .
Lisbonne	45 3/4 . .
Veniſe.	90 1/4 à 1/2 .
Gênes,	85 1/2 à 5 8e. .
Livourne,	88 1/4 à 1/2 .
Hamb. .	32 13 16e .

DE CADIX.

Le Navire le *Santiago l'America* eſt entré dans ce Port le 8 Avril, chargé de 1900000 piaſtres effectives.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^t. Avril 1769.
Raynal,	10e.	L.	6
Baroy,	27e.	L.	12
Aliſſan,	39e.	L.	8
Thevenin,	54e.	J.	8

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1769.	*Jeudi 27.*	*Vendredi 28.*	*Samedi 29.*
Ac. des Indes. .	1082 1/2 . . .	1077 1/2 . . .	1077 1/2 . . .
Emp. de la Com.	385	. . . . .	385 . . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	25	25 1/2	. . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	. . . . .	47 1/2	48 . . . .
Ac. des Fermes.	827 1/2 . . .	827 1/2 . . .	830 . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	8	8	. . . . .
3e. Loterie. .	1 1/2	1 1/2	1 1/2 . . . .
Annuités. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Coup. d'An. .	57	57	57 . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	47	. . . . .
Emp. de 30 mil..	48	47 1/2	47 1/2 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	50	50 . . . .
Canada. . .	50	. . . . .	. . . . .
4e. L. Epoques.	15	15 12e 20 . .	15 1/2 12e 20 . .
Nouette. . .	46 1/2	46 1/2	47 . . . .
Ac. de la caiſſe .	1000	1010	. . . . .
tirage de la C.	3e 370 4e 340 .	3e 370 . . .	2e 404. . .
2e Lot. Comp.	303	303	303. 2. 3. 6. .
A 3 p. ⅌ ſ. l. cuirs	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 3 p. ⅌ ſ. l. Poſt.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 35.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 19 au 24 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, le *Stanislas* (*), Capitaine *le Prevoſt* du Havre, venant du Cap; l'*Aimable Marie Anne*, Capitaine *Binet* de Nantes; venant du Port au Prince en 51 jours, chargé comme le précédent de ſucre, café & indigo; l'*Etoile*, Capitaine *Dernaudais Labbé* de Saint Malo, venant de Marſeille avec ſavon & huile; l'*Auguſte Théreſe*, Capitaine *Baudouin*, venant de Nantes chargé de 33 tonneaux de froment pour le Havre, le ſurplus de ſon chargement pour Rouen; le *Saint Michel*, Capitaine *Fallouard*, venant de Bordeaux chargé de vin & d'eau-de-vie pour le Havre, le reſte de ſa cargaiſon pour Rouen; l'*Union*, Capitaine *Clement*, venant de Rouen avec différentes marchaddiſes en relâche pour Cherbourg; la *Charmante Selly*, Capitaine *Langes* Anglois, venant de Corck avec bœuf, beurre & cornes de bœuf.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de tems 8 Nav. Fran. & 5 Etran.; ſçavoir, la Frégate du Roi la *Blanche*, commandée par M. *de Semerville*, allant aux Iſles de l'Amérique-l'*Alliance*, Capitaine *Couvreur*; l'*Harmonie*, Capitaine *Eyrier*, allant tous deux au Port au Prince chargés de bœuf, lard, ſaumon, beurre, vin, farines, cercles, ozier, ferremens, bougie, toile & autres merceries, quincaillerie & argenterie; le *Nicolas*, Capitaine *Pontrel*, allant à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à Bordeaux; le *Saint André*, Capitaine *Fautrel*, allant à l'Orient en deſtination pour les Indes; l'*Ami Saint Claude*, Capitaine *Antoine*, allant à Marſeille & à Toulon; l'*Américaine*, Capitaine *Riviere*, allant à Marſeille; l'*Aimable Marthe*, Capitaine *Pilven*, allant à Nantes ſur leſt ainſi que les deux précédens; des Etrangers, le *Jeune Abraham*, Capitaine *Van Loh* Hollandois, allant à Hambourg chargé de ſucre & de café; l'*Ebenezere*, Capitaine *Nogleſtue* Danois ainſi que le ſuivant; la *Fortune*, Capit. *Tonneſſon*, allant tous deux en Norwege; la *Sophie Cornelie*, Capitaine *Ouwehand* Hollandois, allant à Roterdam ſur leſt ainſi que les deux précédens; la *Paix*, Capitaine *Ratzkier* Suédois, allant à Setuval ſur leſt prendre un chargement de ſel pour la Suéde.

(*) *Ce Navire a été* 81 *jours dans ſa traverſée, & depuis le* 23 *Mars les vents l'ont jetté à* 50 *lieues hors de la Manche où il a attendu des vents plus favorables.*

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 14 au 21 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 33 Navires François & 9 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Manon* de 200 tonneaux, Cap. *Millet*; l'*Apollon* de 160 tonneaux, Cap. *Laiſné*; la *Veſtale* de 300 tonneaux, Capitaine *Denis*, venant tous trois des Cayes; l'*Algonquin* de 120 tonneaux, Capitaine *Pavie*; le *Martial* de 160 tonneaux, Capitaine *Creſpin*, venant de la Guadeloupe; le *Saint Louis*, Capitaine *Blondeau*, venant de la Martinique, chargés tous ſix de 1284 bariques 73 quarts de ſucre brut, terré & tête, 483 futailles de café, 4 futailles 53 bariques d'indigo, 256 balles & ballots de coton, 72 futailles de cacao, 66 billes de bois de Gayac, 24 madriers d'Acajou, 125 cuirs ſecs en poil, ſyrop, liqueurs, confitures & tafia; la *Vendangeuſe*, Capitaine *Jean Moiſeau*; le *Pure*, Capitaine *Pierre Logeois*, venant tous deux de Cadix & de Cette, avec vin, raiſins, citrons, olives, cochenille, cuirs, eau de vie & verdet; les *Deux Henriettes*, Capitaine *Jean Galineau*, venant de Lisbonne avec oranges, citrons, peaux de veaux & vin; l'*Euſtache*, Capitaine *Etienne Tribou*, venant de Barcelonne avec eau-de-vie & 2 tonneaux de vin; le *Courier de Galice*, Capitaine *François Coireau*, venant d'Oſtende avec riz, étain, plomb, mine de plomb, tambours de fonte & drogueries; le *Maurice* de 200 tonneaux, Capitaine *Argeme*; le *Gaſpard* de 200 tonneaux, Capitaine *le Beſque*, venant tous deux de Marſeille, le premier à la conſignation de M. *Periſſel*, charge de ſavon, vin, eau-de-vie, coton filé, huile &

drogueries ; le second pour MM. *Lemaſne* avec ſavon, huile d'olive, galle, riz, citrons, oranges & fleurs d'oranges, vermicelli, capres, fromage de Parmeſan, tubéreuſes & terrerie brune ; le *Saint Charles*, Capitaine *Jean Orſonneau* ; l'*Arc-en-Ciel*, Capitaine *Jean Prezel* ; le *Saint Jean*, Capitaine *Charles Gautreau*, venant tous trois de Bayonne avec réſine, bouchons de liege, ſardines, chocolat, jambonts, cuiſſes d'oies, houes, ſerpes, haches, vin & réſine ; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Pierre Senel*, venant de Bordeaux avec vin, & cendres gravelées ; le *Dromadaire*, Capitaine *Pierre Boyer*, venant de l'Iſle de Ré chargé de ſel ; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis le Breton*, venant de Beauvoir avec froment ; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Pierre Morin*, venant de Bourg chargé de vin ; la *Marie Joſeph*, Capitaine *Vincent Rollando* ; la *Ville de Fecamp* Capitaine *Nicolas Auger*, venant tous deux de Breſt, le premier avec pelles de bois, pommades & boetes, le ſecond chargé de fer ; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Jean Mitouard*, venant de Vannes avec cire jaune ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jean Kerner*, venant de l'Orient & de Hennebon avec toiles peintes & ſeigle ; le *S. Pierre*, Cap. *Yves Stephan*, venant de Hennebon avec ſeigle & cire jaune ; le *Saint Antoine*, Capitaine *Jean Diſcot* ; le *Jean Marie*, Capitaine *Vincent Degué* ; le *Saint François*, Capitaine *Jacques Formentin* ; l'*Aimable Jeanne*, Capitaine *Maurice Merien* ; le *Saint Louis*, Capitaine *Joſeph Guegan*, venants d'Audierne, de Hennebon, de Pont-l'Abbé & de Redon avec ſeigle, papier, cire jaune, limeneas & chites ; la *Sainte Anne*, Capitaine *François Corié*, venant de Dunkerque avec graine de lin, lin crud, amidon, chaudieres à ſucre & toile griſe ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pierre Routier*, venant de Boulogne ; la *Victoire*, Capitaine *Charles Belengreville*, venant de Dieppe avec bouteilles, dames-jeannes de verre, verre à vîtres, horloges de mer & offeries ; des Etrangers, l'*Eſpérance* Eſpagnol, venant de Bilbao avec vin de Rancio, fer en barres, citrons & oranges aigres ; la *Concorde*, venant de Bayonne avec reſine, goudron, brai gras, jambons, laine en ſuint, eau-de-vie d'Andaye, fer rond, plumes d'oies & chapeaux ; le *Jeune Samuel*, venant de Zeric zée avec cauris ; la *Catherine Eliſabeth*, venant de Dantzick avec 210 tonneaux de ſeigle & viande fumée ; le *Willem & Metta*, venant de Bremen avec bierre, paſtel, anis & fer blanc ; l'*Anne Marie*, venant d'Amſterdam chargé de feves, l'*Anna Britta*, venant de Gothembourg avec fer, acier, planches, coton en pieces ; le *Jacob*, venant de Roterdam avec baſſins de cuivre, geroſle, huile de rabette, biere, riz, alun, ceruſe, jambons, garance, raves, orge mondé, cuivre rouge, piment, bois de teinture, acier & bois de Sandale ; la *Sainte Marie*, venant de Limerick ſur leſt.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François, ſçavoir, le *Fidele*, Capitaine *Guichet*, allant à Saint Marc & au Port au Prince ; la *Minerve*, Capitaine *Moreau*, allant au Cap ; la *Legere*, Capitaine *Pierre Fontaine*, la *Concorde*, Capitaine *Guillau-Truhen*, allant tous deux à Lisbonne avec peaux de veaux & de moutons, toile, bled noir, feves, bonnets de laine, étamine, terre à rafiner.

Navires en Armement.

Les Navires François le *Benjamin*, Capitaine *Charles Peltier* ; la *Favorite*, Capitaine *Moizau* ; la *Belle Nantoiſe*, Capitaine *David*, ſont tous trois en charge dans le Port de Nantes, le premier pour Dunkerque, le ſecond pour Marſeille, le troiſiéme pour Cadix devant partir inceſſamment.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

SECOND SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE, N°. 35.

MÉCHANIQUE.

Réflexions sur un Imprimé Anonyme du 22 Décembre dernier, qui a pour titre : Obſervations ou Réponſes à la Nouvelle Deſcription des Pompes à incendies, de M. *Darles de Linieres*, Ecuyer.

JE ne ſçais ſi je dois admirer ou blâmer la modération que vient encore de faire paroître M. de Linieres dans un article que j'ai vu de lui inſéré dans votre Gazette du 28 Février dernier. Sincere Admirateur de la beauté de ſon invention, & de l'utilité que le Public doit en tirer, je ne peux pas ſouffrir tranquillement que mes Concitoyens ſoient induits en erreur, & que la religion des Perſonnes en place, ſoit ſurpriſe par l'Ecrit ou, pour mieux dire, par le Libelle dont il s'agit.

L'Anonyme dit d'abord dans les deux premieres pages de ſon Ecrit que *M. de Linieres annonce dans ſon Proſpectus de* 1764, qu'*il a imaginé trois nouveaux moyens de Méchanique par leſquels s'operent les produits & avantages de ſes pompes* ; il ajoute que *ces moyens étoient connus avant M. de Linieres qui paroît aujourd'hui ne pas être éloigné de les abandonner.*

Le premier de ces moyens, dit l'Anonyme, *eſt de faire agir les hommes moteurs avec toute la peſanteur de leurs corps* ; on va voir qu'il tronque ce texte qu'il tire du Proſpectus de 1764 ; M. de Linieres dit dans ce Proſpectus, que par ce moyen trouvé, *les hommes agiſſent avec la peſanteur entiere de leurs corps, réunie à la plus grande force poſſible de leurs muſcles*, &c. C'eſt cette réunion de la plus grande force des muſcles, à la peſanteur du corps qui caractériſe cette découverte, elle n'en ſeroit pas une ſans cette condition eſſentielle, & c'eſt elle que l'Anonyme a l'infidélité de ſupprimer dans ſa citation aux yeux du Public. Cela s'appelle bien poſitivement *tromper avec connoiſſance de cauſe.*

On voit pages 24 & 25 du Traité des Pompes ſans cuirs, qui ſert enſuite de texte à l'Anonyme, que M. de Linieres, ſans abandonner ce moyen, en indique un autre à peu-près équivalent, mais d'un travail plus commode à bien des hommes ; il obſerve les propriétés de ces deux moyens, & il invite tout le monde à venir voir dans ſa manufacture des Pompes miſes en action par l'un & l'autre de ces moyens pour ſe déterminer au choix.

Le deuxième moyen de M. de Linieres, dit l'Anonyme, *eſt la ſuppreſſion des étranglemens d'eau dans les Pompes connues, ſoit à l'aſpiration, ſoit au refoulement : moyen*, ajoute l'Anonyme, *qui n'eſt pas plus nouveau que le premier* ; mais, que le preuve, quelle indice en rapporte-t-il ? aucunes, pas la moindre notion. S'il étoit vrai que ce moyen eût été connu, pourquoi ne s'en ſeroit-on pas ſervi ? On ſçait que toutes les Pompes actuelles de terre & de mer ont touiours les mêmes étranglements d'eau, & que ce défaut eſt tout-à-fait important, eû égard à l'aſpiration ; voyez les détails donnés pages 12 & 13, dans le Traité de M. de Linieres, & les conſeils qu'il propoſe, page 68, par rapport au refoulement ; pourquoi l'Anonyme avance-t-il hardiment, à titre de fait, une aſſertion auſſi fauſſe, dont il ſçait bien qu'il ſera démenti par une voix unanime ?

L'Anonyme paſſe au troiſiéme moyen de M. de Linieres, qui *eſt d'emploi er des piſtons ſans cuirs* ; moyen qu'il dit être également connu, & au moment d'être abandonné par M. de Linieres ; autre allégation, dont l'Anonyme connoît parfaitement toute la fauſſeté. La nouveauté des piſtons ſans cuirs, & leur uſage actuel n'eſt ignoré de perſonne. Il ſe perd ſur cet objet en des faux raiſonnemens où je me garderai bien de le ſuivre & d'entraîner un trop patient Lecteur. Ce qu'il dit